

HORAIRES

| | Maternelle | Elémentaire |
|-----------------|-------------------------------|---|
| GARDERIE | 7h30 à 8h20 | 7h30 à 8h15 |
| ACCUEIL | 8H20 à 8h30 | 8h15 – 8h30 |
| CLASSE | 8h30 à 11h45 13h30 à 16h30 | 8h30 à 11h45 ou 12h00 13h30 ou 13h45 à 16h30 |
| GARDERIE | 17H00 à 19H00 | |
| ETUDE | | 17h00 à 17h30 |
| GARDERIE | | 17H30 à 19H00 |

Nous insistons sur le **respect scrupuleux de l'horaire d'entrée dans les classes** qui se fait à **8h30**.
Les élèves qui rentrent déjeuner à la maison **peuvent revenir à l'école à partir de 13h20**.

COMMUNICATION AVEC L'ECOLE

Pour bien communiquer avec l'école vous disposez de 3 adresses mail. Merci de prendre un temps pour les enregistrer en indiquant bien le destinataire :

Classe : adresse mail de la class, ex : m1.stfrancois.melesse@gmail.com ou e3.stfrancois.melesse@gmail.com ...

Direction : eco35.st-francois.melesse@enseignement-catholique.bzh

Secrétariat comptabilité : ogec35.st-francois.melesse@enseignement-catholique.bzh

ABSENCES

Pour toute absence, **prévenir l'école par mail (direction et classe)** aussi tôt que possible.

En cas d'absence des parents (raisons familiales, professionnelles, autres), merci de faire un mot pour prévenir de la durée de l'absence et donner les coordonnées de la personne responsable de l'enfant.

SECURITE - PPMS

Par mesure de sécurité, les élèves ne sont pas autorisés à attendre seuls devant l'école. Si tel est le cas, ils seront alors accompagnés en garderie et celle-ci sera facturée.

Dans le cadre du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) **les portes de l'école seront fermées à clé entre 8h30 et 11h45 - 12h00 et 13h20 puis de 13h45 à 16h30.**

Merci de ne venir sur temps scolaire que pour un motif important, RDV médical ou suivi de l'enfant... Afin de permettre à chacun de travailler dans de bonnes conditions, **l'école ne sera pas ouverte pour les oublis de cahiers, livres, manteaux...**

ASSURANCE SCOLAIRE

L'école a souscrit une assurance scolaire collective auprès de la Mutuelle Saint Christophe. Vos enfants sont donc assurés pour l'ensemble des activités pratiquées dans et hors de l'école. Vous pouvez télécharger une attestation sur votre espace personnel sur le site de la mutuelle Saint Christophe : saint-christophe-assurances.fr

MEDICAMENTS

Les médicaments ne sont pas acceptés à l'école ni au restaurant scolaire, sauf cas de traitement dûment prescrit par le médecin. Dans ce cas, **ordonnance obligatoire** à remettre avec les médicaments à la cantine ou à l'enseignant.

EN CAS D'URGENCE : Elève accidenté ou malade, il sera fait appel au service d'aide médicale urgente du centre 15, chargé d'évaluer la situation et de déclencher la réponse adaptée. La famille est immédiatement avertie par nos soins.

EPS

La tenue et les chaussures de sport sont obligatoires: ni chaussures de ville, ni bottes, ni sandalettes ... Les chaussures de sport devront être mises dans un sac à dos pour une pratique en salle.

En cas de dispense, **fournir un justificatif écrit** (un certificat médical si la dispense doit se prolonger au delà d'une semaine). Signaler par écrit (certificat médical de préférence) les contre-indications éventuelles à certaines activités sportives.

PASTORALE

Le projet pastoral concerne **tous les élèves de l'école** et s'organise sous forme de temps forts de culture chrétienne et de célébrations. Le programme et le calendrier vous seront fournis au cours de l'année scolaire.

Pour les familles qui désirent inscrire leur enfant à la catéchèse ou le préparer aux sacrements, (baptême, première des communions, réconciliation...), s'adresser directement au presbytère de Melesse.

FOURNITURES - VETEMENTS

Etiqueter obligatoirement chaque accessoire au nom de l'enfant. Au cours de l'année, pensez à vérifier régulièrement l'état du matériel et à le renouveler en l'étiquetant de nouveau.

Les vêtements oubliés sont stockés sous le préau puis dans des caisses. Invitez vos enfants à les chercher et n'hésitez pas à venir regarder aussi.

REVUES POUR ENFANTS

De septembre à novembre, seront distribuées aux élèves des publicités concernant **Bayard-Press** (Okapi, Astrapi, Image Doc, Je Bouquine, J'aime lire...), **Fleurus, Milan, l'école ds loisirs...**

PAUSE MERIDIENNE - CANTINE

Le temps du midi est un temps sous l'entière responsabilité de la mairie. Les inscriptions se font sur le portail famille du site de la mairie, periscolaire@melesse.fr . Pour toute question, renseignement ou réclamation merci de vous adresser directement au **02 99 66 93 43**.

RENCONTRES AVEC LES ENSEIGNANTS

Une réunion de rentrée sera organisée pour chaque classe au cours du mois de septembre et un rendez-vous au cours de l'année vous sera proposé pour faire un point avec votre enfant. Si vous souhaitez une rencontre avec l'enseignant en dehors de ces temps, prenez contact directement via l'agenda de votre enfant ou la boîte mail de la classe.

| Calendrier des réunions de classe | |
|---|---|
| Maternelle : M1 – M2 – M3 – M4 et M6 : Vendredi 17 septembre 18h00 M5 : vendredi 24 septembre 18h00 | E1 : CP Carine TROUSSEL Mardi 21 septembre 18h00 |
| E2 : CP Florence BAUDRIER-HEUDES Mardi 21 septembre 18h00 | E3 : CE1 Adeline GUINARD Vendredi 24 septembre 18H00 |
| E4 : CE1 Francois JEANNEAU Vendredi 24 septembre 18H00 | E5 : CE2 Sylvie CRUBLET Mardi 7 septembre 18H00 |
| E6 : CE2/CM1 Mathilde BRIONNE Mardi 14 septembre 18H00 | E7 : CM1 Aurélie TOSTIVINT Mardi 14 septembre 18H00 |
| E8 : CM2 Stéphanie CHAPEL Vendredi 10 septembre 18h00 | E9 : CM2 Anne-Marie ROSE Vendredi 10 septembre 18h00 |

REGLEMENT INTERIEUR

Le(s) parent(s) a (ont) pris connaissance du règlement intérieur de l'école en se référant aux documents suivants :
« Les règles de l'école » ; « Circulaire de rentrée » ; « Contrat de scolarisation » ; l'annexe fiche sortie école – carte de sortie » ; « Fiche médicale ».

DATES A RETENIR

Soirée choucroute : samedi 26 FEVRIER 2022
Fête des écoles : dimanche 22 MAI 2022

CALENDRIER SCOLAIRE 2021-2022 pour les écoles d'Ille et Vilaine

| | Maternelle et Primaire |
|------------------|--|
| <i>Rentrée</i> | Jeu di 2 septembre 2021 |
| <i>Toussaint</i> | Vend redi 23 octobre 2021 Lun di 8 novembre 2021 |
| <i>Noël</i> | Vend redi 18 décembre 2021 Lun di 03 janvier 2022 |
| <i>Hiver</i> | Vend redi 05 février 2022 Lun di 21 février 2022 |
| <i>Printemps</i> | Vend redi 09 avril 2022 Lun di 25 avril 2022 |
| <i>Ascension</i> | Mard i 24 mai 2022 Lun di 30 mai 2022 |
| <i>Eté</i> | Jeu di 07 juillet 2022 |

Le départ en vacances a lieu après la classe des jours indiqués, la reprise des cours le matin des jours indiqués..